

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 03/03/2026

Espace Egasse, 1 rue Pasteur à Sours

Présents : 153 adhérents et 30 ont donné un pouvoir

Présence de différents membres de LSR voisins : Trappes, Etampes, Le Mans, 1 représentante de TLC vacances, 2 représentants de La Mutuelle Familiale.

13h 30- **Accueil des participants** (mise à jour des adhésions, abonnement journal Présence,)

14 h 30 – Assemblée Générale Ordinaire

- Prise de parole de Christian. Remerciements à tous les présents et aux LRS d'autres régions.
Il annonce ouverte la 17^{ème} AG ouverte.
- Intervention de La Mutuelle Familiale - 62, rue du Général Patton – 28000 – Lucé
- Rappel de l'organisation LSR 28 :
 - L' AG pourvoit à la nomination ou au renouvellement des membres du Conseil d'Administration.
 - L'association est dirigée par un conseil d'administration de quinze membres minima : 21 sont élus en 2025, renouvelable par tiers tous les trois ans.
 - En 2025, lors de l'AGE, vous avez voté pour la création d'une Direction Collégiale
 - Une commission financière et de contrôle est chargée de garantir la bonne tenue de la comptabilité et d'avoir un avis sur la gestion de l'association, l'AG élit ses 3 membres pour 3 ans, renouvelables, choisis en dehors du CA
 - 6 collectifs : Collectif culturel (13 membres), Collectif activités physiques (16 membres), Collectif loisirs (9 membres), Collectif solidarité (10 membres), Collectif voyage (7 membres), Collectif communication (6 membres). Rappel que ce fonctionnement est ouvert aux bonnes volontés qui souhaiteraient s'y rajouter.

1) **Rapport d'orientation par Michèle Mignot :**

Bienvenue à tous, souhait d'avoir une pensée pour 2 adhérents décédés dans l'année.

Rappel que LSR 28 n'est pas un club de retraités. Elle fait partie d'une Fédération qui rassemble 130 associations réparties dans la France. Rappel du sigle :

- **L pour Loisirs** : une part de nos cotisations vont à la Fédé pour assurer des formations et permettent de négocier avec les gestionnaires du tourisme social, des transporteurs et de l'Etat des loisirs à des tarifs compétitifs.
- **S pour Solidarité** : c'est reconnaître les droits des uns et des autres, agir pour soulager et compenser les difficultés de chacun, tout cela à des tarifs compétitifs
- **R pour Retraités** : Rappel de l'abonnement possible à la revue Présence.

Proposition de prendre connaissance sur le site LSR des initiatives de nos associations partenaires.



- La paix a besoin de vous, vous avez besoin de la paix.
- Divisés, nous subissons, unis, nous agissons.
- Merci aux bénévoles qui œuvrent au quotidien dans un esprit constructif et imagitatif.

2) Rapports des activités

a) Les activités par Marie-Thérèse

- 316 adhérents au 31/12/2025 donc 63 nouvelles adhésions
- Synthèse des activités 2025

Synthèse activités 2025 - LSR28		
Type d'activité	Nb activités	Nb participants
Activités physiques	93	1648
Activités solidaires	21	361
Sorties culturelles	29	625
Activités en salle	61	755
Séjours et voyages	16	256
Cinémas & spectacles	73	467
Détente	4	368
Assemblée générale	2	171
Total	299	4651

- Souhait de rendre plus attractif notre Site Internet : www.association-lsr28.com
- Séjours BSV : Séjours proposés par la Fédération

BENEFICIAIRES : Revenu fiscal inférieur à ce plafond

21600€ pour une part – 27000€ pour 1,5 part – 32400€ pour 2 parts.

➤ **300€ tout compris**

➤ **Ou 270€ sans transport**

➤ **Partir au moins à 2 de Chartres**

➤ **Chambre à partager**

➤ **En 2025 14 séjours proposés à toutes les associations LSR**

- **Reste quelques places**
- **Fréjus 83**
- **Luz St Sauveur 65**
- **La grande Motte 34**

**Nouveautés
MATEMALE
(66)**

CAP D'AGDE (34)

MORGAT (29)

3) Rapport financier 2025

b) Les comptes

- Présentation par Marie-Hélène

Compte de résultat 2025	
Total des charges	Total des produits
103.221 €	105.724 €
Excédent	2.503 €

Bilan financier au 31-12-2025			
Actif		Passif	
Parts sociales	15 €	Fonds associatifs	17.134 €
Disponibilités		Trop perçu à rembt	280 €
- banque	3.398 €		
- livret bleu	10.793 €		
- caisse	70 €		
Stocks	921 €		
Produits à recevoir	574 €	Prod. perçus d'av.	1.405 €
Charges constatées d'avance	5.551 €	Excédents	2.503 €
Total actif	21.322 €	Total passif	21.322 €

Compte de résultat 2025 par activités		
Les principaux budgets		
Culturel	36.960 €	
Séjours solidaires et voyages	37.450 €	
Loisirs	8.950 €	
Activités physiques	14.630 €	
Cotisations	7.092 €	
Reversement à la Fédération		3.634 €
Frais de gestion		5.681 €

Le budget total et l'excédent, les activités et le bilan

- Rapport de la Commission Financière et de Contrôle par Marie-Dominique

Martine Do annonce la vérification et la validation des comptes. Les comptes annuels donnent une image réelle de la situation avec un excédent de 2503,42 €. La commission propose l'approbation des comptes.

c) Vote rapport d'activités

Contre : 0

Abstention : 0 **Pour** : tous

Le rapport est adopté à l'unanimité

d) Vote comptes 2025

Contre : 0

Abstention : 0 **Pour** : tous

Le rapport est adopté à l'unanimité

e) Vote vérificateur aux comptes

Contre : 0

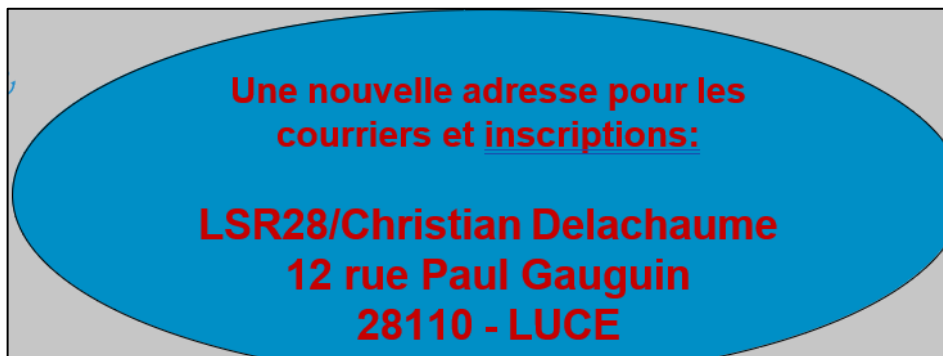
Abstention : 0 **Pour** : tous

Le rapport est adopté à l'unanimité

3) Présentation et échanges sur les activités futures 2025

a) Les activités **Monique**

- Intro et précisions sur le parcours de santé (activités culturelles, solidaires et sportives)
- Nouvelle adresse :



- Etre bénévole :

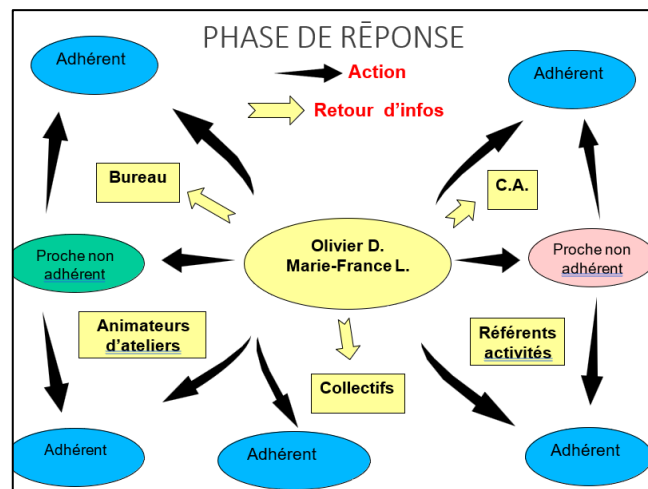
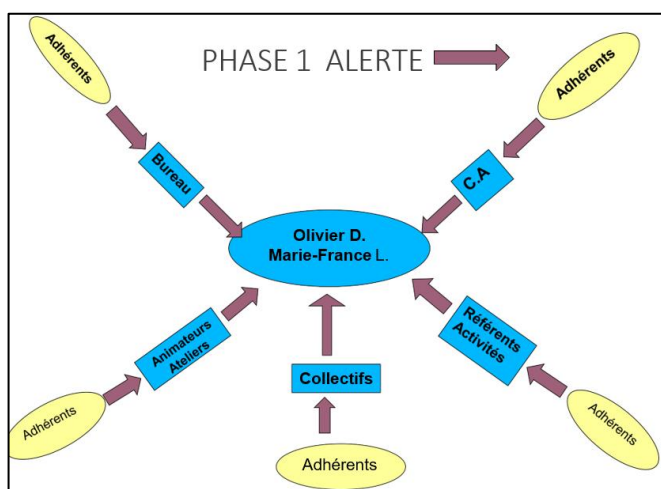
Le bénévolat

Le bénévolat, un pilier de la vie associative.
Le bénévolat est au cœur de la vitalité associative. Il joue un rôle essentiel dans la cohésion sociale, la culture et la solidarité.

Le bénévolat, c'est un engagement libre, au service d'un projet d'intérêt général. À vous de choisir ce qui vous motive, où vous voulez agir, et combien de temps vous souhaitez y consacrer : chaque geste compte.

N'hésitez pas à rejoindre un des 6 collectifs.

- Visite du programme à venir. Les inscriptions commenceront le **lundi 13 avril**.
- Olivier explique ce qu'est **l'alerte solidaire** : l'objectif est de repérer les adhérents en souffrance (isolement, difficultés de santé ou financières, quand un adhérent ne donne aucune nouvelle).



b) Quelles différences y a-t-il entre les BSV et les SEV ?

Les BSV sont ouverts uniquement aux personnes ayant des ressources inférieures à un plafond fiscal. Le prix de ce séjour est actuellement de 300€ pension complète et transport compris en train

Par contre tous les adhérents peuvent partir en SEV. Ils peuvent être bénéficiaires d'une subvention de l'ANCV de 212€ sous condition de revenus.

c) Présentation du Collectif Voyage par Christian.

- Sri Lanka : en attente de la décision par rapport aux évènements actuels.
- Montenegro, présentation par TLC. Tourisme social. Accès aux voyages pour tous.

Offre TLC Vacances pour les adhérents LSR.

Depuis le 1^{er} janvier, chaque adhérent LSR pourra profiter des semaines spéciales à 235€ en mobil-home ou chalet dans une sélection de destination en France et en Espagne.

Cette offre est valable en avril, mai, juin et septembre, octobre. Va sortir une offre de réduction en juillet aout. 27 destinations

Etranger : 3 propositions pour petits groupes, circuits clés en main. Avec agence locale.

d) activités physiques et autres

Les balades et randonnées vous sont proposées au rythme de trois par mois à partir du printemps.

Les balades du matin durent environ 2 heures sur une distance de +/- 6km. Elles se pratiquent dans un rayon de 10km autour de l'agglomération et sans co-voiturage organisé.

Les randonnées se pratiquent en ½ journée l'après-midi entre 9 et 12km, ou en journée complète avec pique-nique pouvant aller jusqu'à 15km. Organisées en co-voiturage, elles permettent de découvrir notre département, voir au-delà. Ce second trimestre nous découvrirons plus particulièrement le Perche avec 4 randonnées dont 2 à la journée.

Les balades à vélo, ça se passe avec Michel et Daniel en ½ journée l'après-midi ou en journée complète avec pique-nique ou restaurant. Les vélos à assistance électrique sont acceptés.

Séjours randos :

Des séjours rando et vélos sur 2 et 5 jours

- La Loire à vélo**
les 4 et 5 mai
Découverte de la Loire entre Orléans, Cléry et Jargeau..
- Forges les Eaux**
les 19 et 20 mai
Vascoeuil et Martainville.
- Blainville-sur-Mer**
du 21 au 25 septembre
Découverte de la Côte Normande à partir du VTF Le Sennequet.

Nous vous le rappelons fréquemment, mais il faut respecter le code de la route et les règles de sécurité communiquées par les référents.

- Pétanque : à l'étang de Luisant reprise le 20 mars. Reprise le 1^{er} avril jusqu'à La Toussaint. Tournoi le 24 juin.
- Bowling : 1 fois par mois, 9 € par personne
- Vélo : reprise en avril en ½ journée vélo traditionnel ou vélo électrique
- La Loire en vélo 2 et 3 juin entre Chateaufort sur Loire et Beaugency

e) Activités régulières en salle

L'équipe loisirs vous propose une programmation variée qui permet à chacun de choisir ce qui lui ressemble et lui fait plaisir.

Certaines animations sont ponctuelles et organisées en salle (comme le Loto, le Karaoké, la fête de fin d'année qui rassemble tous les adhérents autour d'un repas dansant). D'autres animations sont en extérieur (comme la pétanque, la journée plein air). Le collectif assure l'accueil en veillant à la décoration du lieu et organise les animations.

Nous proposons également des activités régulières, en après-midi, comme Les Jeux de sociétés qui favorisent les échanges et le plaisir d'être ensemble, le scrabble, ainsi que le Bowling qui stimule le corps dans une ambiance détendue.

Une activité manuelle, le scrapbooking complète notre programmation.

Le « moteur » de ce collectif est de permettre à chaque adhérent de passer d'agréables moments toujours dans la joie et la bonne humeur qui sont des valeurs essentielles.

4) **Vote du Budget prévisionnel 2026 et de la cotisation 2027**

Budget prévisionnel 2026	
CHARGES 106.040 €	PRODUITS 106.040 €

Toutes les activités proposées pour 2026 sont à l'équilibre, c'est-à-dire que ce qu'elles coûtent correspond exactement à ce que LSR28 dépense pour les organiser.

D'où la proposition de laisser la cotisation à 25 € pour 2027.

Cotisation 2027	
<i>Rappel</i>	
* Montant de la cotisation	
2026 :	25 €
Proposition de cotisation 2027 :	
25 €	
<small>Quote-part FD 2026: 11,50€ > 2027: 12€</small>	

Vote :

Contre : 0

Abstention : 0 **Pour :** tous

Proposition approuvée à l'unanimité

5) **Election du Conseil d'Administration**

Présentation du CA actuel 21 personnes

Sortants : Michèle, Béa, Huguette. Renouvellement par tiers.

Le CA a un rôle important, entérine les décisions, revoit le programme, revoit les statuts, se réunit régulièrement.

Proposition et élection du nouveau CA :

- Danielle BAILLEAU
- Nicole BARRAULT
- Françoise BRUNET
- Annette CHARTRAIN
- Jacqueline COINCE
- Marie-Thérèse COHU

- Janine DAVID
- Christian DELACHAUME
- Olivier DEMARCQ
- Annick DOMINIQUE
- Michel ENGEL
- Gérard FAUCONNIER
- Pierre FERRAND
- Michel FREY
- Marie-Hélène HIVER
- Françoise LABALETTE
- Nathalie LEZIN
- Monique NIVET
- Marie-Claude OLIVIER
- Bernadette PICHON
- Catherine PROVOT
- Louissette VALLEE
- Monique VASCONI

Election des membres du Bureau :

- Co-présidents : Marie Thérèse COHU
Christian DELACHAUME
Olivier DEMARCQ
- Secrétaires : Monique NIVET
- Secrétaire-adjointe : Bernadette PICHON
- Trésorière : Marie-Hélène HIVER
- Trésorière-adjointe : Jacqueline COINCE

La séance est levée vers 16 h 30.

Les secrétaires : Janine David et Françoise Labalette